

Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

*Le 20 novembre 2014, la Coalition pour l'énergie des écoles a réalisé les gains les plus importants depuis sa création il y a onze ans, lorsque la Commission de l'énergie de l'Ontario a rendu sa décision concernant les tarifs d'Ontario Power Generation (OPG) pour 2014 et 2015. Cette décision a réduit de **18,4 M\$** (millions de dollars) les coûts des écoles pour ces deux années. Si l'on ajoute à ce montant les autres économies signalées dans nos rapports précédents et celles réalisées dans des dossiers de moindre envergure, le total des économies obtenues en 2014 s'élève à **30,5 M\$**.*

Plusieurs grands dossiers suivront leur cours en 2015, dont ceux des tarifs de distribution de Hydro One, de Toronto Hydro et de PowerStream, dont l'enjeu pour les écoles dépasse 50 M\$. De plus, Ontario Power Generation a laissé savoir qu'elle soumettra une nouvelle demande en 2015 afin d'obtenir des hausses de ses tarifs pour 2016 et les années suivantes.

AFFAIRES COURANTES - GAZ NATUREL

Réaménagement des tarifs d'Union Gas. Union Gas poursuit son examen de la répartition de ses coûts et de la structure de ses tarifs pour les petits clients du service général, ce qui inclut les écoles. Cet examen découle d'un règlement conclu en 2014 sous la direction de la Coalition. Nous prenons une part active aux travaux du groupe chargé de surveiller le travail des experts externes.

Programmes d'économies d'énergie. À la suite d'une directive contraignante du ministre de l'Énergie, la Commission de l'énergie a effectué un examen des programmes d'économies d'énergie d'Enbridge et d'Union Gas, et elle a défini un cadre pour la période de 2015 à 2020. Nous avons pris une part active à ce projet, depuis le petit groupe de travail établi au début jusqu'aux toutes récentes audiences publiques.

Depuis 2005, la Coalition défend des positions cohérentes qui reposent sur trois grands principes :

- Les budgets d'économies d'énergie des entreprises de services publics devraient augmenter afin de permettre toutes les économies rentables à la disposition des clients.

- Les programmes devraient être conçus pour que TOUS les clients puissent y participer, y compris, en particulier, les chefs de file en matière d'économies d'énergie, comme les conseils scolaires.
- L'évaluation et la mesure des économies censément attribuables aux programmes devraient être rigoureuses, et les entreprises de services publics et l'organisme de réglementation devraient continuer d'accroître la crédibilité de ces résultats.

En décembre, la Commission de l'énergie a publié son cadre et ses lignes directrices concernant les économies de gaz pour la période de 2015 à 2020. Cette nouvelle politique prévoit une hausse du coût annuel de ces programmes, qui passerait d'un peu plus de 80 M\$ à au moins 155 M\$ en 2020 ou même plus tôt. Pour les écoles, cela correspond probablement à une hausse de 1,7 M\$ à 4,0 M\$ chaque année. La politique prévoit également des changements aux mécanismes d'évaluation et de mesure des économies, mais on ne sait trop s'ils vont accroître ou réduire la crédibilité des résultats.

La nouvelle politique ne tient pas compte de la situation des écoles, qui paient plus de 7 \$ en tarifs

destinés aux programmes d'économies d'énergie pour chaque dollar qu'elles reçoivent en encouragements à l'efficacité énergétique. En fait, selon la politique, ce ratio pourrait augmenter pour dépasser 12:1, à moins que les programmes existants ne soient réaménagés.

La prochaine étape pour ces deux entreprises consiste à élaborer des plans précis d'une durée de six ans en se fondant sur la nouvelle politique. Nous comptons jouer un rôle important dans les négociations sur les composantes de ces plans.

AFFAIRES COURANTES - ÉLECTRICITÉ

Hydro One - Tarifs de distribution - 2015-2019.

La décision relative au plan quinquennal vivement contesté de Hydro One, qui augmenterait de plus de 70 % les tarifs des écoles, devait être prise avant la fin de 2014. Toutefois, il y a eu plusieurs retards, et on s'attend maintenant à ce qu'elle soit rendue en février 2015. En vertu de cette demande, le total des tarifs de distribution qu'auraient à payer 1 100 écoles passerait de 11,8 M\$ en 2014 à 20,0 M\$ en 2019.

Horizon - Tarifs de distribution - 2015-2019.

Les quelque 300 écoles de Hamilton et St. Catharines dont le fournisseur est Horizon Utilities ont déjà profité d'un règlement de la plupart des questions monétaires au cours de l'examen de la demande relative au plan quinquennal de tarification de l'entreprise. La seule proposition encore en suspens concernait la répartition des coûts entre divers groupes de clients, qui influe sur les tarifs. Horizon proposait plusieurs changements, dont la plupart avantageaient de gros clients industriels au détriment de plus petits clients, comme les écoles.

Dans une décision rendue en décembre, la Commission de l'énergie a accepté la majorité de ces changements, malgré leur impact sur d'autres clients. Nous avons quand même pu faire réduire certains changements, permettant aux écoles touchées de réaliser des économies additionnelles de 140 000 \$.

Hydro One Brampton - Tarifs de distribution - 2015.

Nous avons déjà signalé les économies réalisées par les écoles de Brampton à la suite du règlement

dans ce dossier. L'automne dernier, une audience n'a pas donné lieu à d'autres économies, car la Commission de l'énergie s'est prononcée contre nous sur les deux questions encore à régler.

Toronto Hydro - Tarifs de distribution - 2015-2019.

Toronto Hydro demande l'approbation de son plan quinquennal de tarification, qui entraînerait des hausses de coûts dépassant 10 M\$ sur cinq ans pour les écoles. L'examen initial de la demande a été en grande partie terminé en décembre, et une audience de deux semaines doit commencer à la mi-février.

L'argument sur lequel se fonde l'entreprise est que l'essentiel de la hausse de tarifs découle directement de dépenses en immobilisations approuvées antérieurement et effectuées avant 2015, et que le reste de la hausse est en grande partie attribuable au fait que les mêmes programmes d'immobilisations se poursuivent. La position de Toronto Hydro est donc que la Commission de l'énergie a très peu de latitude pour réduire la hausse demandée.

Un expert indépendant engagé par la Commission de l'énergie est d'avis qu'une hausse ne représentant guère plus que la moitié de la hausse demandée serait justifiée, et nous avons adopté la même position. La Commission devrait rendre sa décision d'ici au mois de juin 2015.

Autres tarifs de distribution - 2015. Des règlements conclus avec d'autres petites entreprises de services publics ont permis des économies totalisant 60 000 \$. Les seules entreprises importantes dont les tarifs n'ont pas encore été approuvés pour 2015 sont Niagara Peninsula Energy, North Bay Hydro, Festival Hydro et Oshawa Public Utilities Commission.

Ontario Power Generation - Tarifs de production - 2014-2015.

Si leur consommation d'électricité et les tarifs appliqués étaient restés les mêmes qu'en 2013, les écoles de l'Ontario auraient payé un total de 104,5 M\$ pour l'électricité achetée d'Ontario Power Generation en 2014 et 2015, cette somme étant incluse dans le rajustement global sur leur facture. Dans une demande d'approbation d'une hausse de tarifs de 9 milliards de dollars

présentée à la fin de 2013, OPG voulait hausser ses tarifs de 24,3 %, ce qui aurait représenté 129,9 M\$ pour les écoles en 2014 et 2015.

Tout au long de juin et de juillet 2014, nous avons été au cœur d'un groupe de clients qui a contesté cette hausse pendant des audiences longues et complexes. Cette demande, la plus considérable jamais présentée à la Commission de l'énergie, a fait l'objet des efforts les plus intensifs que nous avons consentis jusqu'ici. Comme par le passé, nous avons pris l'initiative sur des questions comme les niveaux de rémunération élevés d'OPG, son manque de contrôle sur ses grands projets d'immobilisations, certaines de ses méthodes de comptabilité fiscale ainsi que les riches pensions de ses employés et dirigeants (parmi bien d'autres questions).

La Commission de l'énergie a rendu sa décision à la fin de novembre. Sur beaucoup de points importants, elle s'est rangée à notre avis et à celui des autres groupes de clients. Elle a refusé d'approuver une partie de la rémunération, rétabli les règles de comptabilité fiscale, modifié le traitement des coûts des pensions et pris d'autres mesures, ce qui a largement diminué la hausse de tarifs demandée. La hausse demandée de 24,3 % sur deux ans a été ramenée à 6,8 %, et l'on prévoit maintenant que la facture des écoles pour 2014 et 2015 s'établira à 111,5 M\$, ce qui représente des économies de **18,4 M\$**. OPG devrait en appeler de certains éléments de cette décision.

Appel – Ontario Power Generation – Tarifs de production – 2011-2012. La Coalition de l'énergie des écoles est le seul groupe de clients qui s'est présenté devant la Cour suprême du Canada lors de l'audition de l'appel intenté par OPG et ses syndicats à l'encontre de la décision de la Commission de l'énergie relative aux tarifs de production d'OPG pour 2011 et 2012. Mark Rubenstein, avocat en second de la Coalition, a fait valoir que la Commission de

l'énergie avait le droit d'interdire à OPG (sur les instances de la Coalition) de récupérer 145 M\$ de rémunération excessive en haussant ses tarifs pour 2011 et 2012. La Cour suprême devrait rendre d'ici l'été sa décision, qui devrait créer un important précédent jurisprudentiel.

Acquisition de Woodstock Hydro par Hydro One.

Une enquête a révélé que le conseil d'administration de Woodstock Hydro avait présenté une critique de la proposition de Hydro One à la Ville de Woodstock avant que celle-ci n'approuve l'opération. Hydro One et Woodstock Hydro s'opposent à la divulgation de cette critique, et nous continuons à exiger qu'elle soit divulguée. L'audience sur l'acquisition doit avoir lieu en janvier 2015.

Jay Shepherd

Avocat de la Coalition pour l'énergie des écoles

Des questions?

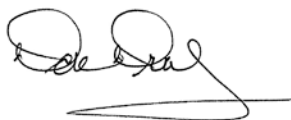
Communiquez avec Wayne McNally (wmcnally@opsba.org) ou Jay Shepherd (jay.shepherd@canadianenergylawyers.com)

En guise de conclusion,

La CSEO est représentée par Jay Shepherd, qui est régulièrement en consultation avec moi-même et Wayne McNally, qui est conseiller auprès du conseil d'administration de la CSEO. Il est essentiel de signaler que la Coalition de l'énergie des écoles, au nom de la CSEO, est un intervenant respecté auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Notre travail permet à tous les conseils scolaires de l'Ontario de réaliser d'importantes économies au chapitre des coûts de l'énergie, et il vous aide donc à établir vos budgets.

Le directeur général,



Don Drone

Bureau de Toronto : 416-340-2540

Cellulaire : 519-837-7719

Courriel : ddrone@oesc-cseo.org